

L'intervention auprès des familles autochtones

Isabelle Fournier, étudiante à la maîtrise en service social

Autochtones, Indiens, Premières Nations : voilà autant de termes utilisés pour désigner les premiers habitants du Québec. Pas étonnant qu'il soit parfois difficile de s'y retrouver. De façon générale, le terme « Autochtone » est utilisé dans la littérature et désigne trois principaux groupes : les membres des Premières Nations (Abénaquis, Algonquin, Atikamekw, Cris, Hurons-Wendat, Innus-Montagnais, Malécite, Micmac, Mohawk, Naskapis), les Inuits et les Métis.

Les Autochtones représentent environ 1 % de la population québécoise (Statistique Canada, consulté le 7 mai 2007). Leur profil démographique révèle une grande proportion d'enfants âgés de 5 à 14 ans (20 % comparativement à 13 % dans la population québécoise en 2001). De façon plus spécifique, 0,6 % de la population de la région de Québec (comprenant la communauté de Wendake) est autochtone, alors que cette proportion est de 0,3 % pour la ville de Montréal (Statistique Canada, consulté le 7 mai 2007).

Tant au Canada qu'au Québec, il existe une surreprésentation des enfants autochtones dans les services de protection des enfants (Gough, Trocmé, Brown, Knoke & Blackstock, 2005). En effet, selon l'étude de Turcotte et ses collaborateurs (à paraître), 5 % de tous les enfants qui font l'objet d'un signalement retenu en centre jeunesse (CJ) sont autochtones (rappelons que seulement 1 % de la population québécoise est autochtone). Plus précisément, 15 % des enquêtes pour abandon au Québec concernent des enfants autochtones alors que 6 % des signalements pour négligence, 2 % des signalements pour abus sexuels et 1 % des signalements pour abus physiques concernent des enfants autochtones (Turcotte et al., 2007). Étant donné cette surreprésentation, plusieurs provinces (ex. Alberta, Terre-Neuve, Ontario, Québec) ont adopté une législation qui tient compte de l'identité autochtone dans les décisions concernant les enfants et leur protection (Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Canada [MAINIC], 1996). Par exemple, selon l'article 2.4 de l'actuelle Loi sur la protection de la jeunesse du Québec, tous les intervenants doivent prendre en considération les caractéristiques des communautés autochtones dans le cadre de leur travail (Gouvernement du Québec, 2007). Cela signifie que les intervenants ont l'obligation légale d'adapter leurs interventions à la réalité des familles autochtones. Mais pour ce faire, encore faut-il qu'ils connaissent la culture autochtone.

❖ LA CULTURE AUTOCHTONE EN BREF

La culture autochtone diffère beaucoup de la culture occidentale, d'où l'importance de connaître ses principales caractéristiques avant d'intervenir auprès de familles autochtones. Le tableau suivant présente quelques concepts et leur signification selon les cultures.

Tableau 1 – Concepts selon la culture occidentale et la culture autochtone¹

Concepts	Culture occidentale	Culture autochtone
La famille	Davantage centrée sur la famille immédiate	Comprend la famille élargie (tante, oncle, grands-

	(parents, enfants).	parents).
Les aînés	Peu ou pas recours aux connaissances des aînés.	Grand respect pour les aînés qui ont accumulé beaucoup de connaissances.
La religion et la spiritualité	Actes religieux limités à certains jours de la semaine. En arrière-plan de la vie.	Actes religieux spontanés et pouvant se produire n'importe quand. Mode de vie.
La guérison	Disparition des symptômes et de toutes traces de la maladie.	Processus de cheminement qui dure toute une vie.
Le silence	Souvent perçu comme un signe de passivité qui doit être comblé.	Moyen utilisé pour s'accorder un répit ou pour entrer en contact avec ses émotions.
Les questions	Moyen de communication démontrant un intérêt, une curiosité associée à l'intelligence.	Moyen de communication pouvant être perçu comme une intrusion.
Le contact visuel	Démonstration de sincérité.	Démonstration d'un manque de respect, surtout avec une personne en position d'autorité.
La notion de temps	Associée à l'avenir et très précise.	Associée à l'instant présent, à la spontanéité et peu précise.

¹ Tableau adapté de la Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador [CSSSPNQL], 2003. Le tableau présente quelques caractéristiques générales qui ne rendent pas compte des nuances propres à chaque culture.

Un autre élément qui caractérise la culture autochtone est la place particulière accordée aux enfants. En effet, ces derniers sont considérés comme des êtres précieux, comme un don des esprits (MAINC, 1996 ; Rae, 2007). Ils jouent un rôle très important au sein des communautés autochtones puisqu'ils sont les futurs « mandataires » des terres, des ressources et de l'identité culturelle (Rae, 2007). Autrement dit, ils représentent l'avenir des peuples autochtones (MAINC, 1996). Dans ce contexte, la plus grande honte que puisse connaître une famille autochtone est celle de ne pas prendre soin adéquatement du don qu'elle a reçu (MAINC, 1996), ce qui peut mener à une prise en charge de l'enfant par le centre jeunesse. Cette prise en charge a souvent des répercussions plus importantes pour les enfants autochtones que pour les enfants non autochtones. Par exemple, l'enfant autochtone placé en famille d'accueil, en foyer de groupe ou en centre de réadaptation peut sentir que sa culture d'origine lui manque et souffrir de ce retrait d'un milieu communautaire très uni (Johnston, 1983).

❖ PISTES D'INTERVENTION AVEC LES FAMILLES AUTOCHTONES

Le tableau suivant présente quelques pistes d'intervention permettant d'être plus sensibles à la culture autochtone et d'adapter ses interventions en conséquence.

Tableau 2 – Éléments à considérer et pistes d'intervention avec les familles autochtones

Éléments à considérer	Explication en lien avec la culture autochtone	Pistes d'intervention à privilégier
Sentiments éprouvés face à l'arrivée du CJ dans la vie de la famille	La famille peut éprouver de la honte lorsque l'enfant est signalé ou pris en charge par le CJ. Elle peut également éprouver de la crainte et de la colère, sentiments reliés aux expériences passées (mais toujours présentes à l'esprit) des écoles résidentielles.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Explorer la présence de ces sentiments chez la famille. ▪ Rassurer la famille sur le rôle du CJ. ▪ Expliquer à la famille les démarches à venir.
Placement en famille d'accueil	L'enfant séparé de sa famille est également séparé de sa culture.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenter de placer d'abord l'enfant dans une famille autochtone. ▪ Si cela n'est pas possible, permettre à l'enfant de garder des contacts avec sa communauté et de participer à des activités culturelles significatives.
Tenue d'une	Les questions sont perçues comme une intrusion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se montrer ouvert à la culture autochtone.

Éléments à considérer	Explication en lien avec la culture autochtone	Pistes d'intervention à privilégier
entrevue	et peuvent nuire au développement d'un lien de confiance.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecter le rythme de la famille. ▪ Débuter l'entrevue par une période de récit libre où il ne faut pas interrompre le client. ▪ Poser des questions ouvertes, puis des questions spécifiques. ▪ S'assurer que la famille a bien compris et répondre à ses questions.
Intérêt pour les traditions autochtones	Plusieurs autochtones connaissent peu leur culture alors que d'autres s'y intéressent beaucoup.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interroger la famille sur la place qu'elle accorde à sa culture dans sa vie.
Communication verbale	Pour la majorité des Autochtones, le français (ou l'anglais) est la langue seconde, ce qui amène parfois de la difficulté à s'exprimer et à comprendre (plus présent lorsque la personne est émotive).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopter un langage simple. ▪ Utiliser des images ou des exemples pour illustrer les propos. ▪ Adopter la technique de l'entonnoir (du général au particulier). ▪ Évaluer la nécessité d'un interprète (attention à la confidentialité). ▪ Vérifier l'interprétation de ses propos en tant qu'intervenant.
Communication non verbale	Le contact visuel peut parfois être difficile à établir, car il est perçu comme un manque de respect. Les mots de courtoisie (merci et s'il vous plaît) ou le vouvoiement ne sont pas usuels. Le tutoiement est courant et ne traduit pas nécessairement un manque de respect. La poignée de main est plutôt inhabituelle en milieu autochtone.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évitez d'insister pour obtenir un contact visuel. ▪ Se fier davantage aux messages non verbaux afin de mieux comprendre. ▪ Respecter les silences, les écouter. S'ils traduisent de l'incompréhension, s'assurez que tous les membres de la famille ont bien compris.
Ponctualité et absence	La notion de temps est associée à l'instant présent, à la spontanéité (ici et maintenant) et est moins précise. L'utilisation d'un agenda est peu fréquente.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être franc sur les retards, les absences et vos disponibilités (expliquer les procédures à ces sujets). ▪ Revoir si l'heure et la journée conviennent vraiment.
Réseau de soutien	Les membres de la famille élargie sont très importants et la famille peut donc être accompagnée lors des rencontres. L'autorité n'est pas l'apanage exclusif des parents.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ne pas hésiter à demander le soutien d'une personne importante pour la famille (par ex. un membre de la famille élargie).
Médication	Les méthodes traditionnelles de guérison ainsi que les médicaments faits de produits naturels sont utilisés encore aujourd'hui.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Explorer les raisons ou les craintes par rapport à la médication. ▪ Recourir aux alternatives (traditionnelles ou naturelles) si possible.

(Tableau adapté de la CSSSPNQL, 2003)

Au-delà de ces pistes d'intervention, deux approches d'intervention, les *Family Group Conference* et l'approche de médiation, semblent prometteuses auprès des familles autochtones. Ces approches rassemblent les membres de la famille afin qu'ils discutent des problèmes et trouvent des solutions. Avec l'approche de médiation, l'intervenant est présent tout au long de la démarche (c'est-à-dire à chaque rencontre) pour soutenir la famille alors que dans les *Family Group Conference*, l'intervenant est présent seulement lors de la première rencontre (afin d'expliquer le déroulement de l'intervention) et lors de la dernière rencontre (pour faire le bilan). Les discussions et les négociations se passent en famille.

Ces deux approches sont adaptées sur le plan culturel car elles respectent la notion de famille élargie. Elles favorisent une approche holistique en rassemblant autour d'une même table toutes les personnes concernées (Glode & Wien, 2007 ; Wilhelmus, 1998).

Une étude menée en Nouvelle-Écosse met en lumière certains avantages intéressants liés à la participation aux *Family Group Conference* par des familles autochtones suivies en protection de la jeunesse. Les participants de cette étude ont apprécié les aspects cérémonieux des rencontres tels que la présence des aînés, l'utilisation du bâton de parole ainsi que la prière d'ouverture. Les aînés et les dirigeants de la communauté ont éprouvé de la fierté à voir leurs traditions culturelles intégrées à l'intervention. Dans la majorité des cas, cette démarche a mené à des résultats plus satisfaisants pour toutes les parties. Ces rencontres ont également permis d'améliorer les relations familiales. Finalement, les familles ont développé une vision plus positive des services sociaux et des intervenants qui y travaillent (Glode & Wien, 2007).

En terminant, il n'est pas nécessaire d'être Autochtone pour intervenir avec succès auprès de familles autochtones (CSSSPNQL, 2003) ; en fait, cela ne ferait pas vraiment de différence (Picard, 2004). Il suffit de démontrer du respect à l'égard de la culture autochtone, d'y être sensible et de faire preuve d'ouverture, sans préjugés (CSSSPNQL, 2003 ; Picard, 2004).

❖ RÉFÉRENCES UTILES POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LA CULTURE AUTOCHTONE ET SUR L'INTERVENTION AUPRÈS DES FAMILLES AUTOCHTONES

- Centre d'amitié autochtone de Québec
Téléphone : 1-418-843-5818
- Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
www.cssspnql.ca
- Groupe de recherche et d'interventions psychosociales en milieu autochtone
Téléphone : 1-418-845-8872
www.gripma.ca
- Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Canada
www.ainc-inac.gc.ca
- Portail des Autochtones au Canada
www.autochtonesaucanada.gc.ca

❖ RÉFÉRENCES

Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) (2003). **Adapter nos interventions à la réalité autochtone**. Ottawa [Canada] : Santé Canada. Disponible à l'adresse suivante : <http://pubs.cpha.ca/PDF/P29/22676.pdf>

Glode, J., – Wien, F. (2007). Evaluating the Family Group Conferencing Approach in a First Nations Context. Some Initial Findings. Dans : Chamberland, C. – Léveillé, S. – Trocmé, N. **Enfant à protéger, adultes à aider : des univers à rapprocher**. Québec [Canada] : Presses de l'Université du Québec.

Gough, P. – Trocmé, N. – Brown, I. – Knoke, D. – Blackstock, C. (2005). Les voies menant à la surreprésentation des enfants autochtones dans les services de protection des enfants. **Feuillelet d'information du CEPB** (Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants), #23F.

Gouvernement du Québec (2007). **Loi sur la protection de la jeunesse**. Québec [Canada] : Gouvernement du Québec.

Johnston, P. (1983). **Native Children and the Child Welfare System**. Toronto [Canada] : Conseil canadien de développement social, en association avec James Lorimer & Company.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Canada (MAINC) (1996). **Rapport de la Commission royale sur les Peuples autochtones**. Ottawa [Canada] : MAINC.

- Picard, P. (2004). Atelier sur les stratégies de guérison chez les Premières Nations. *Bulletin du Secteur des services sociaux*, septembre 2004, 14-18.
- Rae, J. (2007). Les droits des enfants indigènes : une perspective internationale. *Les enfants du Canada*, 13 (1), 49-52.
- Statistique Canada (2001). *Peuples autochtones du Canada : faits saillants en tableaux, Recensement de 2001*. Consulté le 7 mai 2007 sur le site WEB de Statistique Canada : <http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/highlight/Aboriginal/>
- Turcotte, D., Trocmé, N., Dessurault, D., Hélie, S., Cloutier, R., Montambeault, E., Moisan, S., & Lacerte, D. (2007). *Étude sur l'incidence et les caractéristiques de la maltraitance signalée à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec. La situation en 2003*. À paraître.
- Wilhelmus, M. (1998). Mediation in kinship care : Another step in the provision of culturally relevant child welfare services. *Social Work*, 43 (2), 117-126.